

E 2300 London, Archiv-Nr. 6

*Der schweizerische Gesandte in London, G. Carlin, an den Bundespräsidenten
und Vorsteher des Politischen Departementes, E. Brenner*

PB Nr. 100 *handschriftlich*

Londres, 5 octobre 1908

D'après la correspondance télégraphique ci-incluse¹ datée de Paris et publiée par le *Times* de ce matin, c'est aujourd'hui, lundi, que la Bulgarie proclamerait son indépendance. Demain mardi, l'Autriche-Hongrie annoncerait l'annexion formelle de la Bosnie et de la Herzégovine.

Je n'ai pas encore eu le temps d'aller aux informations; mais ces graves nouvelles ne paraissent pas sans fondement. Il semblerait que le coup a été monté sans que la Grande-Bretagne et la France en aient eu connaissance préalable, ce qui expliquerait la manière de voir exprimée par Sir F. Campbell et rapportée dans ma dépêche du 30 septembre, R. P. no 99².

Matériellement, rien ne serait essentiellement changé, mais le Traité de Berlin serait déchiré, d'une part par une Puissance qui a pris une part des plus actives à son élaboration (l'Autriche-Hongrie) et d'autre part par une Puissance qui doit à ce Traité son existence même (Bulgarie). Toute la question des Balkans reviendrait sur le tapis, car il n'est pas probable que notamment la Russie donnerait son assentiment à des modifications si importantes du Traité de Berlin sans vouloir en profiter elle aussi: il y a si longtemps qu'elle cherche à se débarrasser de la défense de faire passer des navires de guerre à travers les Dardanelles!

Il n'est pas probable que la Turquie, engagée comme elle l'est actuellement dans des réformes intérieures et consciente de sa faiblesse relative, répondra à ces provocations par une déclaration de guerre, mais il est indiscutable que la situation est critique.

Heureusement que nous n'en sommes pas touchés directement. Cependant il nous importe de noter, aussi à nous et en présence des traités qui garantissent notre neutralité, avec quelle légèreté certaines Grandes Puissances croient pouvoir violer les arrangements internationaux solennellement conclus, aussitôt qu'ils ne cadrent plus avec leurs intérêts présents et que l'occasion de faire un écart leur paraît propice.

1. *Nicht abgedruckt.*

2. *Nicht abgedruckt.*